Congo Research Papers
Journal des publications scientifiques
www.congoresearchpapers.net

CRP

Réseaux sociaux numériques. Enjeux de dialogue interculturel et défis pour le développement de la République Démocratique du Congo

*OTSHUDI MPOYI-LOMASA Antoine**

**Docteur en sciences et techniques de l'information et Professeur des Universités et Secrétaire Général Académique honoraire de l'Institut National des Arts de Kinshasa.*

Résumé

L'information et la communication font, depuis des temps immémoriaux, la puissance et l'efficacité des groupements humains. De même qu'elles constituent le principal atout de leur cohésion, de leur solidarité et de leur efficacité économique. La méthodologie utilisée dans la rédaction de cet article est basée sur une analyse de différents éléments notés dans la littérature. Les sources documentaires provenant de différents documents, monographies, articles de revues scientifiques reconnues, articles de journaux pertinents et dont la crédibilité est établie et des publications d'organismes non gouvernementaux ou des regroupements de professionnels, ont été privilégiés. Des règles strictes de documentation ont été appliquées afin d'assurer une fiabilité et un standard de qualité tout au long de la recherche. L'usage des médias sociaux, et particulièrement des RSN a, semble-t-il, pleinement contribué au mouvement évolutif de l'internet dans la mesure où les plates-formes relationnelles et les dispositifs d'autoproduction favorisent la réalisation et la mise en ligne des contenus originaux, personnels, singuliers et subjectifs. Il semble également que si les marques d'expression de soi qu'on peut observer sur les RSN rendent souvent compte d'éléments personnels, parfois intimes, elles reposent aussi pour beaucoup, sur des contenus publics : chansons, films, liens vers des sites d'actualités, etc., lesquels ne cessent d'être orientés vers autrui, dont il est attendu une réaction, voire une évaluation en retour. Il y a des étapes à suivre et une méthodologie d'approche que devrait s'approprier les gouvernants en République Démocratique du Congo pour réduire la fracture numérique entre les villes et les milieux ruraux.

Mots clés : Numérique, enjeux, défi

Abstract

Information and communication are, since time immemorial, the power and efficiency of human groups. They are also the main asset of their cohesion, solidarity and economic efficiency. The methodology used in the writing of this article is based on an analysis of different elements noted in the literature. Documentary sources from different documents, monographs, articles from recognized scientific journals, articles from relevant and credible newspapers and publications from non-governmental organizations or professional groups, have been privileged. Strict documentation rules were applied to ensure reliability and quality standards throughout the research. The use of social media, and particularly of SNS, seems to have fully contributed to the evolutionary movement of the Internet insofar as relational platforms and self-production devices favor the realization and the posting of original, personal, singular and subjective contents. It also seems that if the marks of self-expression that we can observe on the RSN often reflect personal, sometimes intimate elements, they are also based for many on public content: songs, films, links to news sites, etc., which are constantly oriented towards others, from whom it is expected a reaction, or even an evaluation in return. There are steps to follow and a methodology of approach that should be appropriated by governments in the Democratic Republic of Congo to reduce the digital divide between cities and rural areas.

Keywords : Digital, Issues, Challenge

Introduction

Apparemment, devenus l'apanage des jeunes et des adeptes des nouvelles technologies, les réseaux sociaux touchent aujourd'hui toutes les catégories sociales de notre pays.

Si ces réseaux permettent à chacun de se connecter à la multitude, leur usage n'est pas banal. Pour les

utiliser avec efficacité et se prémunir de leurs dangers, chaque utilisateur doit apprendre à tout cerner aussi bien les opportunités que les risques.

A travers la confrontation de deux regards croisés, celui des adeptes, utilisateurs fervents et optimistes, et celui des sceptiques, mesurés et prudents, notre réflexion dresse un panorama de cet univers mettant en lumière tout à la fois en l'occurrence ses forces et ses faiblesses (DEVOIX et coll, 2012).

L'homme a, depuis les origines lointaines, éprouvé le souci de collecter et d'enregistrer l'information, de la conserver, de l'exploiter de diverses manières et à diverses époques, de la partager dans certains cercles et même de la léguer à plusieurs générations.

L'information et la communication font, depuis des temps immémoriaux, la puissance et l'efficacité des groupements humains. De même qu'elles constituent le principal atout de leur cohésion, de leur solidarité et de leur efficacité économique (TSHIKUKU, 2015).

Toutefois, l'étape la plus décisive de la révolution des Technologies de l'information et de la communication est venue plus tard, à partir des années 1980. La jonction est intervenue entre l'informatique et les techniques de communication. En clair, l'image et le son ont été transformés en des données numériques, et donc en des intrants que l'ordinateur, sans cesse miniaturisé et puissant, a coutume et de stocker avec capacité en un volume phénoménal et extraordinaire, de croiser de mille manières, d'affecter à d'innombrables usages, et de diffuser dans toutes les directions, de façon sécurisée et à la vitesse de lumière.

Ces nouvelles technologies ont investi toute la planète, bien qu'avec une performance et une vitesse graduée d'un pays à un autre. Elles participent plus que jamais à l'accélération de la croissance des économies, au progrès des connaissances et au développement des peuples. Plus encore, leur impact est remarquable dans le secteur de l'éducation par son apport important dans le partage et la diffusion des connaissances.

Méthodologie

La méthodologie utilisée dans la rédaction de cet article est basée sur une analyse de différents éléments notés dans la littérature. Des règles strictes de documentation ont été appliquées afin d'assurer une fiabilité et un standard de qualité tout au long de la recherche. Ces règles ont été établies en fonction du caractère actuel des sources. Ainsi, à moins qu'il ne s'agisse d'une analyse historique d'une partie du sujet, une importance relative à l'actualité des documents consultés a été accordée. Autant que faire se peut, la documentation a tenté de présenter les nouvelles avancées des développements techniques ou idéologiques concernant le sujet à l'étude.

Pour ce faire, les sources documentaires provenant de différents documents, monographies, articles de revues scientifiques reconnues, articles de journaux pertinents et dont la crédibilité est établie et de publication d'organismes non gouvernementaux ou de regroupement de professionnels, ont été privilégiés.

Historique des réseaux sociaux

En observant l'histoire des technologies de communication depuis la fin du 19ème siècle, force est de constater que la diffusion d'innovations techniques au sein du corps social s'est souvent accompagnée de fortes controverses. En effet, le télégraphe, le mail, le téléphone et la télévision ont suscité des réactions multiples, opposant souvent des observateurs enthousiastes considérant l'innovation technique comme vecteur de progrès sociaux, alors que d'autres, plus inquiets, voyant dans les nouvelles technologies comme des instruments du nivellement des valeurs, notamment morales.

Aujourd'hui, la formule de réseau social est souvent employée pour désigner généralement les Réseaux Sociaux Numériques (RSN). Rappelons cependant qu'elle recouvre une réalité plus large, apparue bien avant la diffusion d'internet. En effet, le terme de réseau émerge dès le 17ème siècle. Utilisé d'abord dans le domaine textile puis dans le domaine des transports pour rendre compte du système des routes et des voies ferrées. Dès lors, le concept de réseau s'articule aux motifs de la structure, l'entrelacement, de la circulation, de la cohésion, ou de la connaissance (MATTELART, 2011).

La notion du réseau social voit le jour quant à elle en 1954, à travers une étude ethnographique visant à saisir l'organisation des relations sociales au sein d'une petite localité de l'Ouest Norvégien (BARNES, 1954). A partir de là, les chercheurs s'intéressant aux réseaux sociaux prendront pour objet d'étude, non pas les attributs des individus (âge, sexe, profession etc.), mais les relations entre les individus, que celles-ci se jouent en face à face ou bien à distance grâce aux différents moyens de communication, et les régularités qu'elles présentent, pour les décrire, rendre compte de leur formation et de leurs transformations, analyser leurs effets sur les comportements individuels (MERCKLE, 2011).

S'il est difficile de dater le moment où l'expression réseau social se voit mobilisée pour qualifier, un peu hâtivement, les RSN, on repère en revanche assez facilement l'apparition de ce type d'outil de communication au milieu des années 1990, peu de temps après la diffusion de l'internet dans la sphère du grand public.

Le réseau Six degrees, lancé en 1997, est ainsi considéré comme le premier réseau social numérique, du fait qu'il propose à ses utilisateurs de se créer un profil, de se constituer une liste d'amis, etc. A travers elle, Il y a possibilité de naviguer de profil en profil. A partir de 2001, on a observé la création de réseaux sociaux numériques plus spécifiquement destinés à la sphère professionnelle. Le Site Ryze.com ouvre la voie à cette nouvelle tendance et sera rapidement suivi par les réseaux numériques comme Tribe.net, Friendster, ou Linkedln qui est devenu aujourd'hui l'une des plus importantes plates-formes dans ce secteur.

Au début des années 2000, plusieurs sites français sont mis en ligne. C'est le cas de copains conçu avant sur le modèle de master class qui vise à rassembler d'anciens Camarades de classe, Meetic pour les relations amoureuses, peuplade pour favoriser les relations de voisinage ou vidéo dans le secteur professionnel.

Cela dit, on constate que la diffusion massive des réseaux sociaux numériques résulte principalement d'initiatives Nord-Américaines. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs bouleversé le paysage numérique de deux dernières décennies. C'est notamment le cas de *Myspace*, plate-forme de partage de contenus diffusée en 2003 qui, rapidement, s'est spécialisée autour des contenus musicaux, de *Flickr*, plate-forme de partage de photos créées en 2004, de *YouTube* et *Dailymotion*, plates-formes de partage de vidéos, ou encore de *Twitter* lancé en 2006 qui permet, par internet, messagerie ou SMS, de diffuser auprès de ses suiveurs des Tweets, messages courts prenant souvent la forme brève.

Mais parmi ces différents sites, *Facebook* présente, à l'évidence, le développement le plus spectaculaire. Construit en 2004 pour rassembler les étudiants de Harvard, le site fut progressivement ouvert à un public élargi.

Entre 2007-2008, une multiplicité de réseaux sociaux numériques a fleuri sur le web, dont la particularité est d'être polarisée sur les secteurs d'activités, des espaces culturels ou des modes relationnels spécifiques. Au même moment que le nombre de réseaux sociaux numériques croît simultanément avec le nombre des usagers de ces outils de communication.

Rappelons aussi que les RSN font partie d'une catégorie d'outils numériques plus vaste, connus sous l'appellation de *médias sociaux*. En contrepoint des médias de masse traditionnels comme la Télévision, la Presse, la Radio, les médias dits sociaux regroupent des sites et des services du web 2.0 construits autour d'une logique de la participation et d'une mobilisation massive des internautes (COUTANT et STENGER, 2011).

Paradoxes des réseaux sociaux numériques

Au regard de leur diffusion croissante au sein du corps social, les RSN suscitent de nombreux paradoxes, souvent relayés par les médias de masse. Parmi les plus récents, nous pouvons citer l'exposition de soi, l'organisation des relations interpersonnelles en ligne, mais aussi le rôle de ces dispositifs dans le renouvellement des modes de production d'information, qui constituent à notre avis, les paradoxes qui ont fait couler le plus d'encre.

L'exposition de soi

Nombreux sont ceux qui pensent et qui s'accordent sur le fait relatif à la surveillance numérique et au respect de la vie privée. Ils estiment que les usagers des réseaux sociaux numériques prennent beaucoup de risques avec leur identité (CARDON, 2008).

En effet, force est de constater en effet que la présentation de soi sur les réseaux sociaux numériques tend souvent à passer par l'exposition en ligne de son identité très personnelle, qui, dans un temps encore récent, était réservée dans le cadre circonscrit dit « *coulisses de la vie sociale* » et réservée au seul cercle des personnes proches, voire intimes.

Dès lors, *comment expliquer cette tendance à l'exposition de soi ?* Pour de nombreux auteurs, cette tendance relèverait à l'évidence d'une exacerbation pathologique du MOI, qui serait la conséquence de la culture narcissique traversant les Sociétés Capitalistes avancées (TWENGE et CAMPBELL, 2009). Par contre, pour d'autres, elle s'inscrivait dans un phénomène complexe, impliquant tout à la fois la configuration des services du Web, qui sont souvent dédiés à la présentation de soi, mais aussi « l'altérité et le désir de reliance sociale » qui sont au fondement des usages des internautes (JOUET, 2011).

L'usage des médias sociaux, et particulièrement des RSN, a semble-t-il, pleinement contribué au mouvement évolutif de l'internet dans la mesure où les plates-formes relationnelles et les dispositifs d'autoproduction favorisent la réalisation et la mise en ligne de contenus originaux, personnels, singuliers et subjectifs. Il semble également que si les marques d'expression de soi qu'on peut observer sur les RSN rendent souvent compte d'éléments personnels, parfois intimes, elles reposent aussi pour beaucoup, sur des contenus publics : chansons, films, liens vers des sites d'actualités, etc., lesquels ne cessent d'être orientés vers autrui, dont il est attendu une réaction, voire une évaluation en retour.

Ainsi, l'expression de soi semble s'inscrire dans une démarche tout à la fois relationnelle, visant à élargir la surface des relations en ligne et hors ligne, mais aussi extime, sachant que l'extimité renvoie à un processus par lequel des fragments du soi intime sont proposés au regard d'autrui afin d'être validés. Il ne s'agit pas d'exhibitionnisme, au contraire, le désir d'extimité est inséparable du désir de se rencontrer soi-même à travers l'autre (TISSERON, 2011).

De facto, l'expression de soi sur le Web relèverait moins de velléités narcissiques que d'une volonté de reconnaissance, laquelle ne pourrait s'accomplir qu'à travers l'exposition de singularités subjectives dans un cadre interactionnel et intersubjectif en ligne (GRANJON et DENOUEL, 2010).

L'organisation des relations interpersonnelles en ligne

Déjà vers la fin des années 1990, Robert Putnam démontra que la vie civique, sociale, associative et politique aux Etats-Unis a subi un effondrement sans précédent, entraînant avec lui un renforcement de l'individualisme et un déclin de la sociabilité. Pour le chercheur de Harvard, l'usage des technologies de communication aurait d'ailleurs joué un rôle important dans le processus de repli sur soi (PUTNAM, R., 1990)

Par la suite, de nombreuses études de terrain ont pu mettre en avant une analyse sensiblement différente (GRANJON et LELONG, 2006). Les mêmes études confirment que dès le début des années 2000, on a constaté une correspondance étroite entre la fréquence des échanges téléphoniques sur mobile et l'organisation des sociabilités en face à face : *plus on se voit, plus on s'appelle.*

En effet, l'une des caractéristiques des RSN est qu'ils permettent la constitution de répertoires de contacts alors qualifiés d'amis, à partir desquels les échanges à distance peuvent s'opérer. Mais il y a lieu de se demander si le processus relationnel au fondement de l'amitié corresponde-t-il à ceux généralement mobilisés dans un cadre hors ligne ?

Renouvellement des modes de production d'information

Contribuant à une certaine transformation des personnes identitaires, les usagers des RSN ont aussi largement soutenu le renouvellement des systèmes de production de l'information, car ils ont permis l'abaissement de certains coûts dans la production et la diffusion des contenus, et ainsi favorisé la mise en visibilité d'opinions autonomes sur le Web.

Ce faisant, les RSN auraient intégré l'ensemble des outils de communication numérique qui, depuis de nombreuses années maintenant, sont convoqués par les acteurs de la Société Civile à des fins de mobilisations informationnelles, c'est-à-dire, des « mobilisations sociales progressistes qui orientent leurs actions collectives vers la critique des médias dominants et/ou la mise en œuvre des dispositifs alternatifs de production d'information ».

Plusieurs analyses précisent que si les RSN peuvent favoriser la circulation horizontale des informations d'une part constitués des leviers importants de l'action collective et, par là même, être mobilisés avec succès contre des régimes autoritaires, d'autre part, ils peuvent également s'avérer comme des puissants outils de contrôle social lorsqu'ils sont instrumentalisés par ces mêmes régimes (MATTELART, 2011).

Ce bref panorama nous a permis de mettre en évidence le fait que les RSN ne sont pas des objets neutres. En effet, ils peuvent s'inscrire dans des pratiques interactionnelles et relationnelles variées, aux rapports sociaux complexes, et ainsi être mobilisés par des acteurs multiples de la Société Civile et du monde politique, dans des perspectives diverses, pour ne pas dire divergentes.

Ainsi, pour comprendre les logiques qui sont au fondement des usages de ces outils, il s'avère nécessaire de les analyser à partir des situations concrètes pour comprendre les motivations des usagers.

Réseaux sociaux numériques et enjeux du développement de la République Démocratique du Congo

Le besoin le plus pressant aujourd'hui en matière de développement est l'usage de NTIC comme solution pour renforcer la croissance économique en République Démocratique du Congo. En effet, il va sans dire que le souci de reconstruction nationale, pour ne pas dire du développement d'un espace homogène respirant économiquement et socialement au même rythme, est plus que jamais un défi majeur. La consolidation de cet espace implique l'usage de NTIC.

Dans le cadre du traitement de l'information, les NTIC apportent la rapidité d'exécution, la confidentialité, la traçabilité et la capacité d'analyser en temps réels des événements. Alors, quelle pourrait être la contribution des NTIC dans le développement de la RDC ? Il y a lieu d'examiner la question par rapport aux deux secteurs que nous estimons clés :

Secteur du développement rural

Le développement rural est un développement qui cherche à améliorer les conditions de vie des villageois par eux et pour eux-mêmes (aménagement des routes, sources d'eau potable…). Le développement rural est la transformation positive et durable du milieu rural en faveur du facteur humain et des différentes activités in situ, en particulier l'activité agricole, par la mise en place ou le renforcement des infrastructures de base nécessaires.

Notre définition met en évidence la forte corrélation qui existe entre le développement rural qui est un aménagement de l'espace rural et le développement agricole qui est l'augmentation des rendements des activités agricoles. Le secteur agricole a, dans les pays développés, bénéficié pour son développement des bienfaits des NTIC pour de plus en plus se spécialiser en ouvrant l'ère de l'agriculture de « précision », en lieu et place de l'agriculture « industrielle » qui avait prévalu tout au long de la 2ème moitié du siècle dernier.

L'accès facile des producteurs aux cours des marchés de biens agricoles, aux informations météorologiques et aux systèmes informatisés de gestion de la chaîne logistique, a considérablement réduit les pertes des exploitations et encouragé les initiatives d'amélioration de la production.

TSHIKUKU (2015) a noté que quelques logiciels téléchargés sur les téléphones mobiles des fermiers et exploitants agricoles ont provoqué des avancées significatives dans le monde rural du Kenya, de l'Ouganda, du Ghana, du Nigéria et du Sénégal. Ce dernier nous a inspiré cinq propositions pour le développement du monde rural congolais :

1°) L'implantation de téléphonie rurale doit être repensée entre le Ministère ayant dans ses attributions les NTIC, le Ministère en charge de l'Agriculture et l'Autorité de Régulation de télécommunication, car un réveil rapide à ces grandes questions du développement national sont à soulever, il y a plus de 10.000 villages en RDC et plus de 100.000 ménages agricoles qui ne sont pas encore couverts par les opérateurs GSM implantés en RDC qui s'agglutinent dans les centres urbains les plus rémunérateurs du pays avec une licence valable sur 2.345.410 km² de couverture nationale (MBAUNEWA, 2012).

2°) La décision d'usage généralisé des NTIC va promouvoir l'Internet fixe et mobile dans les campagnes, aux fins de diffuser et de vulgariser en ligne des informations critiques et des connaissances de base au profit du monde rural.

A travers ce même réseau, des campagnes de sensibilisation sur les mesures barrières contre les pandémies, campagnes d'alphabétisation, d'hygiène du milieu et de la protection de l'environnement peuvent atteindre le pays profond au moindre coût et à temps réel. Les ruraux peuvent par SMS et par Internet, recevoir des informations utiles sur la météo, les circuits et les coûts des approvisionnements en semences, engrais, insecticides, fongicides, pharmacies vétérinaires, les maladies des plantes et des bêtes, etc.

3°) Les différents créneaux de formation agricole devraient, sur le net, trouver des espaces de collaboration avec des exploitants agricoles, afin de soutenir, dans les campagnes, les efforts d'amélioration des méthodes culturales et pastorales, d'augmentation des revenus dans ces milieux qui constituent autant de plages de pauvreté, et d'élargissement de la production intérieure.

4°) Le concept technique actuellement employé de « *Virtual city* » dans certains pays africains, qui connecte les agriculteurs aux acheteurs par SMS ou par Internet est une application puissante qui crée une place de marché virtuelle. Son utilisation élimine les barrières physiques en ouvrant un champ de développement sans limite. La République Démocratique du Congo pourrait énormément en tirer profit.

5°) La défiscalisation des appareils donnant accès à l'Internet (Téléphone, tablettes et ordinateurs) peut contribuer à réduire les coûts d'acquisition de ceux-ci au profit des exploitants ruraux aux revenus généralement très faibles.

Secteur de l'éducation : Web éducation

Il est un fait admis : les NTIC constituent de nos jours le fondement de la Société du Savoir (Net Society Mondial). Elles ont introduit de plus en plus de nouveaux métiers dans les pays du Nord et une nouvelle culture d'apprentissage. Les spécialistes prévoient qu'en 2025, la moitié des étudiants ne feront si pas une partie, mais la totalité de leurs études sur la toile.

De plus en plus, le sens commun est convaincu des lacunes des études traditionnelles. Les individus sont appelés à étudier toute leur vie sans contrainte de lieu ni de l'heure. La caractéristique principale de la Web éducation sera sans conteste la visualisation du contenu et l'interactivité. Par interactivité, il faut entendre la participation active de l'utilisation d'une transaction d'information induisant la réappropriation et la recombinaison matérielle du message auquel il a accès.

Notons ici qu'il y a deux formes de Web éducation :

1. Le Computer Based Training (CBT) mis sur pied en 1990 et dispensant des cours interactifs sur CD.
2. Le Web Based Training (WBT) qui utilise l'internet.

En plus de ces deux modes, il faut signaler les cours enregistrés sur vidéo avec les possibilités offertes pour être téléchargés sur le Web depuis un serveur spécialisé. Ces cours sont complétés par des animations explicatives accessibles via hyperliens.

Les travaux pratiques virtuels permettent aux étudiants de travailler sur plusieurs thèmes et d'échanger entre étudiants sans qu'ils ne soient nécessaires de se connaître. La barrière de langage, la reconnaissance des diplômes pourront être surmontées.

Avec le développement des didacticiels, de nouveaux métiers vont voir le jour : c'est par exemple les courtiers en éducation dont la tâche consistera à fouiller sur le Net pour y déceler les meilleurs sites qu'ils pourront proposer aux cybers étudiants selon leurs besoins.

L'art virtuel comme forme de dialogue entre nations, peuples et civilisations

De la musique orale, écrite, enregistrée sur les supports traditionnels, nous sommes aujourd'hui dans la musique techno. Le traitement de cette musique s'effectue en studio numérique. La musique est pilotée par un ordinateur, via des logiciels appropriés. Divers procédés existent :

a) Un séquenceur pour l'aide à la composition ;
b) Un échantillonneur pour numérisation du son ;
c) Des logiciels d'arrangement et mixage ;
d) Un synthétiseur qui produit des sons à partir des algorithmes ou codes numériques ;
e) Un enregistreur numérique capable de coder le son sous la norme MIDI (Musical Instrument Digital Interface) avec toute la panoplie des normes de codage dont les plus

évoluées aujourd'hui sont le MP3 et ses variantes de compression dites MP4. A quel niveau alors intervient le dialogue des cultures ? Nous savons que le musicien de la musique techno, pour produire sa musique, puise dans une banque de données universelles ou offline pour s'en inspirer. Il ne lui reste qu'à arranger, à mixer, à transformer pour produire sa chanson originale. Il s'établit une sorte de connivence entre les techno-musiciens du fait qu'ils puisent tous à la même source. Donc, une véritable communauté virtuelle se crée.

Le nouveau produit va s'ajouter à d'autres, va se consigner dans la banque universelle et offrir en même temps une nouvelle possibilité d'inspiration aux générations futures des techno-musiciens.

L'échange interculturel s'effectue au niveau de contenu, chaque œuvre est porteuse de vision du monde, d'un système de valeurs, d'une spiritualité propre, d'une sensibilité et d'une rationalité originale face aux problèmes existentiels, lesquels problèmes peuvent constituer en même temps le thème de l'œuvre. La musique raconte l'intériorité de l'auteur, mais aussi son être dans le monde, son monde et celui des autres dont il sera inspiré sans jamais l'avoir rencontré.

Le flux musical est donc porteur d'universalité. Ce qui vient d'être décrit de la musique, peut être transposé, mutandis mutatis, à toutes les autres formes d'arts : les arts plastiques, le cinéma, la danse, dans la mesure où elles sont reproductibles et productrices de nouvelles formes d'arts grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication. Avec un tel univers artistique, il devient même possible de restituer l'âme humaine, le savoir, le savoir-faire, l'intelligence collective et toute la contingence historique.

Conclusion

Le siècle qui vient est celui du savoir partagé et du dialogue essentiellement virtuel entre peuples et civilisations. En effet, le cyber espace sur lequel se joue ce partage du savoir culmine vers le savoir collectif, construit collectivement et portant en son sein un idéal de liberté d'expression, de création, et une espérance d'un monde plus juste.

Pour ne point être marginalisée par l'histoire, la RDC a l'avantage à s'approprier ces technologies et à les mettre au service de son développement. Elle gagnerait en puisant sur la toile les acquis des autres nations, leur savoir-faire et à partager avec elles ce qu'elle a comme richesse originale.

Dans cette perspective, les NTIC seront véritablement le cyberespace dépollué où s'effectuerait le rendez-vous du donner et du recevoir.

Nous reconnaissons certes que des efforts considérables sont fournis, avec entre autres l'expansion de nouvelles entreprises de Télécommunication, mais ils devront davantage être fournis pour permettre au peuple congolais de s'approprier réellement et effectivement ces technologies en vue de faire face à la réalité sans cesse émergente des Technologie de l'Information et de la Communication.

Le développement des NTIC est très dynamique. Il est important que les services relevant des administrations étatiques soient dotés des outils technologiques, capables d'adapter leur utilisation aux réalités locales.

Les activités que nous avons analysées, sont certes importantes, mais non exhaustives. Actuellement, Il y a beaucoup de réflexions sur l'apport des NTIC dans le développement de Petites et Moyennes Entreprises et de la classe moyenne, de la santé communautaire, de la gestion des équipements collectifs, etc. Ces aspects méritent d'être approfondis ultérieurement.

Donc, l'Etat serait le moteur et l'acteur principal d'adoption des NTIC dans sa gestion et dans sa communication avec ses citoyens. Mais dans toute démarche qui se veut structurante, il y a des étapes à suivre et une méthodologie d'approche que devrait s'approprier les gouvernants en République Démocratique du Congo pour réduire la fracture numérique entre les villes et les milieux ruraux. En dehors de la question des revenus qui limite l'accès des ruraux aux TIC, les niveaux d'alphabétisation et d'éducation constituent une limite à la maîtrise des RSN et à l'échange de leurs contenus dans notre pays.

Références bibliographiques

BARNES, J.A. (1954). Class and Committees in a Norwegian Island Parish. *Human Relations VII*. 39-58

COUTANT, A. et STENGER, T. (2011). Introduction in *Hermes*, n°59.

MATTELART (2011). *L'invention de la communication*. Paris : La découverte.

CARDON, D. (2008). Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du Web 2.0. *Réseaux*. vol 26, n°152.

DEVOIX, E. et PROULX, S. (2012). *Les réseaux sociaux sont-ils nos amis ?.* Paris : Muscadier.

GRANJON, F. et LELONG, B. (2006). Capital social, stratifications et Technologies de l'information et de la communication. *Revue des Travaux Anglo-Saxons, Réseaux,* n°139.

GRANJON, F. et DENOUEL, J. (2010). Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectifs sur les sites de réseaux sociaux. *Sociologie*. Numéro 1.

JOUET, J. (2011). Des études sur la Télématique aux internet studies in DENOUEL et GRANJON, F. (DIR), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la Sociologie des usages*. Presse de l'Ecole des Mines.

TWENGE, J.M. et KEITH CAMPBELL, W. (2009). *The narcissism epidemic, living in the Age of entitlement.* Free Press.

TSHIKUKU, K. (2015). Résilience économique : qu'attendre des TIC ? *Dans vulnérabilité économique et Résilience*. *Revue Congolaise de Politique économique*. Vol.1 numéros.1.

MBAUNEWA, N. (2012). Droit Congolais des télécommunications, Etats des lieux, Analyse et critique comparatives. *Juricongo.* Kinshasa.

MERCKLE, P. (2011). *Sociologie des réseaux sociaux.* Paris : La découverte.

PUTNAM, R. (1990). Striving for Tocqueville's America. *Los Angeles Times*. USA

TISSERON, S. (2011). Intimité et extimité in *Communication* (n°88).

MATTELART, T. (2011). Média, internationalisation et contournement des censures in *Médias (*n°30).